

PIÈCE ANNEXE N° 2¹

Visite générale de la Commanderie de Condat possédée par frère Armand de Bourbon Malause.

Commissaires : frère Henri de Boucaud, commandeur de Capelle, et frère Jean-Baptiste Marquez, prêtre d'obédience de l'Ordre Collégial de Saint-Jean de Toulouse. Commission donnée par Charles Day-guière, grand prieur de Toulouse. Visite du 12 avril 1738.

Le Commandeur jouit du droit de change de Condat, Sergeac, Saint-Nexant et Comberanche.

M Pierre Bernard est vicaire perpétuel de Condat.

Eglise : Le cadre (du tableau placé derrière l'autel) a été doré, le sanctuaire est mal pavé; les murs, vus l'autel, sont lézardés, la balustrade n'a pas été réparée. L'autel de la Filolie devra être démoli, l'autel Chaumeil est bien entretenu. Il y a trop de bancs dans l'église, faire retirer ceux qui n'ont pas droit et ranger les autres contre les murs. La toiture en ardoises est en bon état.

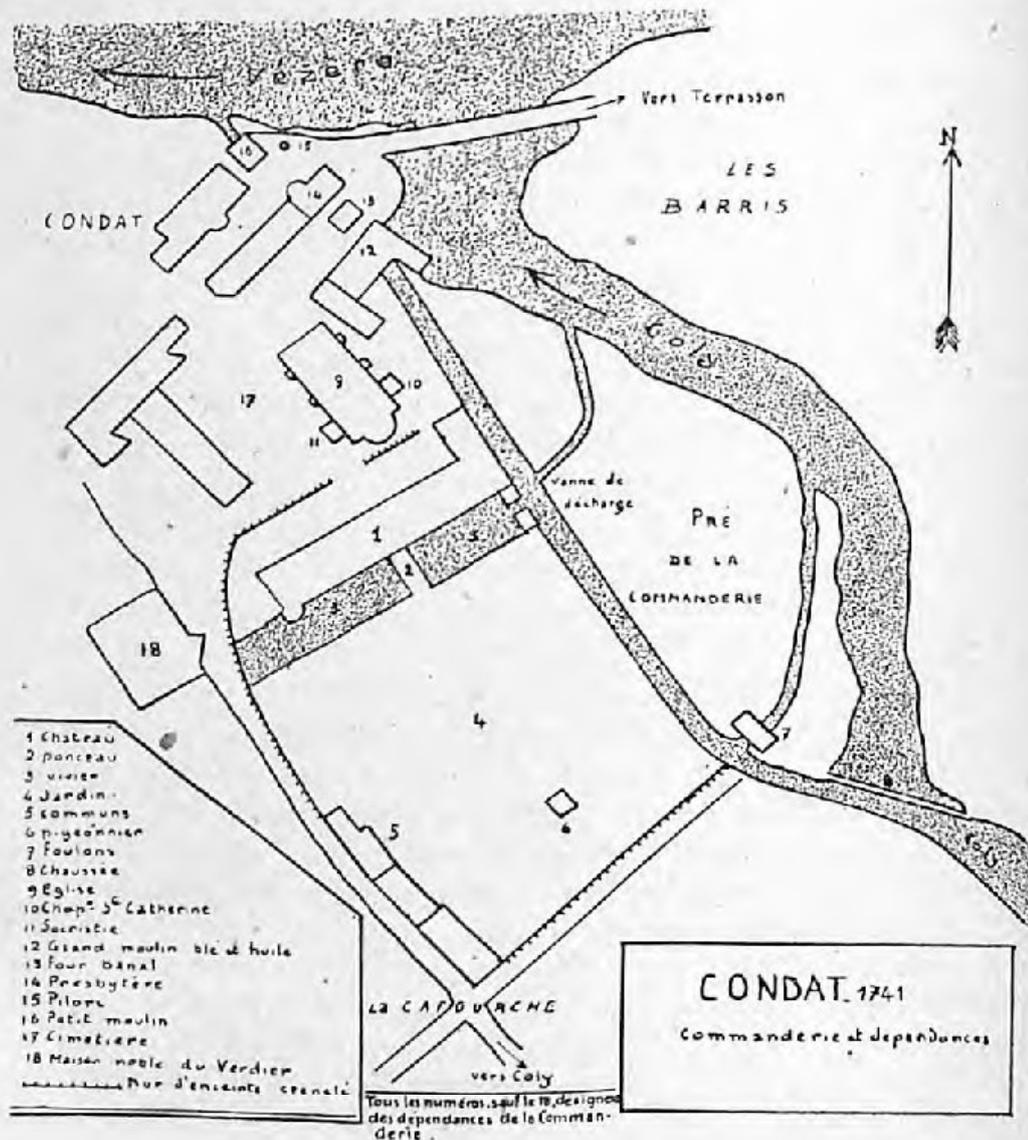
Cimetière : On ne doit pas enterrer sur la rue qui va du château à l'église et au bourg du septentrion de l'église; le cimetière est ouvert, défense d'y laisser pénétrer par la rue, les bestiaux y entrent; pour y remédier, mettre des portes ou des grilles.

Maison presbytérale : Elle est vis à vis des moulins du Commandeur.

Château : Entouré de murs à créneaux en bon état. A main droite un grand chai, un salon avec cheminée et un bouge servant de décharge à ce salon; à main gauche est la cuisine, suivie d'une autre cuisine où est un vieux pressoir, d'un petit office pratiqué sous le grand escalier et d'une espèce de décharge où sont les prisons.

Le haut ou 2^e étage est composé d'une enfilade de 5 chambres avec 2 cabinets à chaque bout du château pratiqués dans les 2 tours, les dites chambres prenant jour du côté du jardin et les deux autres chambres, qui sont à l'occident, prenant jour du côté de la basse-cour, où nous avons remarqué que le seigneur Commandeur a fait faire à neuf les planchers de toutes les chambres et retourner et mettre à la moderne 14 croisées principales, qu'il a fait garnir tant de contrevents que de vitres; fait faire à neuf les croisées avec de belles membrures de cœur de noyer et des ferrures à la mode, y ayant 9 des grosses croisées du côté du jardin faites au petit travail; ensemble ledit sei-

(1) Archives de la Haute-Garonne, Malte, registre 429.



gneur Commandeur a fait faire à neuf 11 portes de cœur de noyer, bossées, cintrées devant et derrière, construites à panneaux et accompagnées de leurs embrasures, corniches et attiques en menuiserie, aussi bois de noyer, bien ferrées à la moderne, ayant pour cet effet fait faire à neuf, en bonnes pierres de taille, les embrasures des 11 portes et des 9 grandes croisées qui regardent le jardin, lesdites croisées ayant 6 pieds de hauteur sur 3 1/2 de large. De plus, avons remarqué que le Commandeur a fait faire à neuf 5 cheminées sur le haut et celles de la cuisine avec le mur de refente qui sépare la cuisine du salon, un beau potager, 4 portes et 4 fenêtres sur le bas garnies de leurs vitres et bossage de noyer avec des grilles de fer, qu'il a fait faire à neuf et fait recrépir toute la façade du château du côté du jardin; ensemble fait carreler le salon, la cuisine et salon ci-dessus et fait réparer la cave souterraine qu'il a fait aussi recrépir, ayant refait à neuf l'escalier de pierre et le mur d'appui pour y descendre, laquelle cave était abandonnée et comblée de tous temps.

Ensuite sommes montés au 3^e étage dudit château, qui est composé de deux grands greniers et une décharge. Et ensuite, passant par un degré dérobé que le seigneur Commandeur a fait faire, nous sommes montés à la chambre du pavillon qui est au levant dudit château, laquelle le Commandeur a fait planchier à neuf et fait faire à neuf le boisage et vitrage de deux fenêtres qui regardent le jardin et le bourg, ayant été obligé d'y faire à neuf une muraille pour pratiquer l'escalier de cette chambre, qui est toute inhabitée faute d'escalier.

Jardin : Très bien tenu; le Commandeur a fait planter 340 arbres fruitiers, une double haie de charmille avec quatre cabinets, et, le long du canal, une double haie vive pour le défendre.

Les écuries ont été réparées à neuf et munies de crèches et de râteliers, 3 fenêtres ont été faites, vitrées et barrées.

Le four a été remis à neuf.

Moulins : Le moulin blanc sur le ruisseau de Coly près du port de Vézère est en bon état, il ne manque qu'un gond à la porte. Une meule est à changer au grand moulin.

Foulons : Il y a deux batteries et une installation de piquets et poulies pour tendre les draps; la chaussée est en bon état. Le patis ou presque joignant le foulon sert de sol pour dépiquer.

Le port : Les ponts sont en bon état, il n'y a plus qu'un petit bateau, le grand ayant coulé.

Mobilier d'Etat : A la prise de possession, le Commandeur n'a trouvé que deux vieux châssis garnis d'une sergette verte avec une bordure de ruban jaune et des croix de malte aux pentes d'en haut, 1 matelas

de laine, 1 vieux lit de plume, 1 traversin de plume et 1 vieux cabinet de noyer à deux tiroirs et 6 serrures où l'on tenait les papiers de la Commanderie, et deux vieilles tables.

Le Commandeur n'a pas eu le temps de voir les procès en cours; ayant trouvé la Commanderie en très mauvais état, il a fait les réparations urgentes.

Le vicaire perpétuel a été pourvu par le commandeur de Malause il y a environ 18 mois. L'église n'a ni obits, ni fondations; on y compte 500 communions environ.

Ordonnances : Changer la pierre sacrée de l'église, qui n'a aucune marque de consécration, cette pierre est interdite et on doit se servir de celle de la chapelle de Saint-Roch. Faire un petit banc de menuiserie à trois places pour les prêtres et officiants du côté de l'épître. Faire démolir le petit autel du côté de l'épître.

Valeur de la Commanderie

Falgayrac et Montguiard.....	331 livres.
Fontanilles	100 »
Saint-Jean de Tourlhac.....	565 »
Naussanes.....	1760 »
Saint-Aubin.....	100 »
Lembrat.....	100 »
Cours	950 »
Saint-Nexans	2550 »
Mortemart et Château-Missier.....	120 »
Frayse....	585 »
Bonnefare et Saint-Avit de Fumadières	435 »
Douille	400 »
Combéranche et membres.....	2000 »
Andrivaux et membres.....	1225 »
Condat et membres.....	3250 »
Martin et Jumilhac.....	1015 »
La Roche Saint-Paul.....	495 »
	<hr/>
	17381 livr. ¹ .

Charges

Responsions.....	1267 l. 17 s. 6 d.
Taxe des vaisseaux.....	187 l. 7 s. 5 d.
Capitation	190 l. 15 s. 7 d.
Décimes....	228 l. 19 s. 2 d.
Cause commune.....	18 l. 14 s. 8 d.
Archives.....	6 l.
	<hr/>
	1899 l. 14 s. 4 d.

(1) Il manque 1,400 livres pour faire le total.

Pensions à divers chevaliers

MM. de Roumieu	285 l. 17 s. 6 d.
Simon	212 l. 14 s. 11 d.
Despenes	179 l. 10 s. 1 d.
Desgrosolles	199 l. 9 s.
Lespine	73 l. 2 s. 8 d.
l'abbé Ricard	26 l. 11 s. 11 d.
de Grille	39 l. 17 s. 10 d.
	<hr/>
	1017 l. 3 s. 11 d.

Nouvelles pensions

MM. Deaux	199 l. 9 s.
de Léaumont	99 l. 14 s. 6 d.
de Gignac	199 l. 9 s.
de Jaucour	73 l. 2 s. 8 d.
Lespine	46 l. 10 s. 10 d.
Gaubert	66 l. 9 s. 9 d.
de Polastron	46 l. 10 s. 10 d.
de Puyloubie	66 l. 9 s. 9 d.
de Verdelin	53 l. 9 s. 9 d.
de Gras Préville	272 l. 11 s. 7 d.
de Gignac	66 l. 9 s. 9 d.
de Verdelin	46 l. 10 s. 10 d.
de Verdelin	39 l. 17 s. 10 d.
de Revel	425 l. 9 s. 10 d.
de Seignouret	73 l. 2 s. 8 d.
de Barbantane	236 l. 10 s.
Mottet	79 l. 15 s. 7 d.
de Bourges	39 l. 17 s. 10 d.
l'abbé Ricard	39 l. 17 s. 10 d.

Leurs nouvelles pensions ci-dessus montent :

	2160 l. 14 s. 8 d.
MM. Dou	73 l. 2 s. 8 d.
Honorat	33 l. 4 s. 10 d.
Véran	39 l. 17 s. 9 d.
	<hr/>
	2306 l. 19 s. 11 d.
à M. de Pontevès Maubousquet	2500 l.

Charges locales

Au curé de Combéranche.....	40 l.
Au curé de Montguiard.....	40 l.
	<hr/>
	80 l.
La Commanderie est affermée.....	17381 l.
Charges et pensions	7803 l. 16 s. 1 d.
	<hr/>
Reste net.....	9577 l. 3 s. 11 d.
